

RATIFICATION d'un marché de gré à gré passé avec la S.E.G.E.F.O.M. pour travaux de modernisation des voies urbaines en 1960 et approbation du devis estimatif

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

Un marché de gré à gré a été passé avec la S.E.G.E.F.O.M. le 25 Février 1960, pour travaux de modernisation de divers tronçons des voies urbaines dans la Ville de Saint-Denis:

- Rue Philibert, de la rue Bertin à la rue de *L* Escouble sur une longueur de 180 mètres, largeur de chaussée 5 mètres;
- Rue de *L* Escouble, de la rue Philibert à la rue de la *S* source sur une longueur de 103 mètres, largeur de chaussée 5 mètres.
- Place de la Petite Ile sur une surface de 1.536 m².

Le montant de ces travaux s'élève à : 2.309.601 franc s.

Je vous demande de ratifier ce marché de gré à gré qui a déjà reçu l'approbation préfectorale et d'approuver le devis estimatif qui y est joint./.

M
H. Denis, le 20 octobre 1960.
Le Chef de Bureau délégué
Signé: J. Joubert

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

A l'unanimité, le Conseil ratifie le marché passé avec la S.E.G.E.F.O.M. pour les travaux de modernisation de divers tronçons de voies urbaines dans la Ville de Saint-Denis, et approuve le devis établi à cet effet.